



Magellan
Partners

Plan de sobriété énergétique Magellan Partners

LIVRE BLANC | HIVER 2022-2023

Date : 14/11/2022

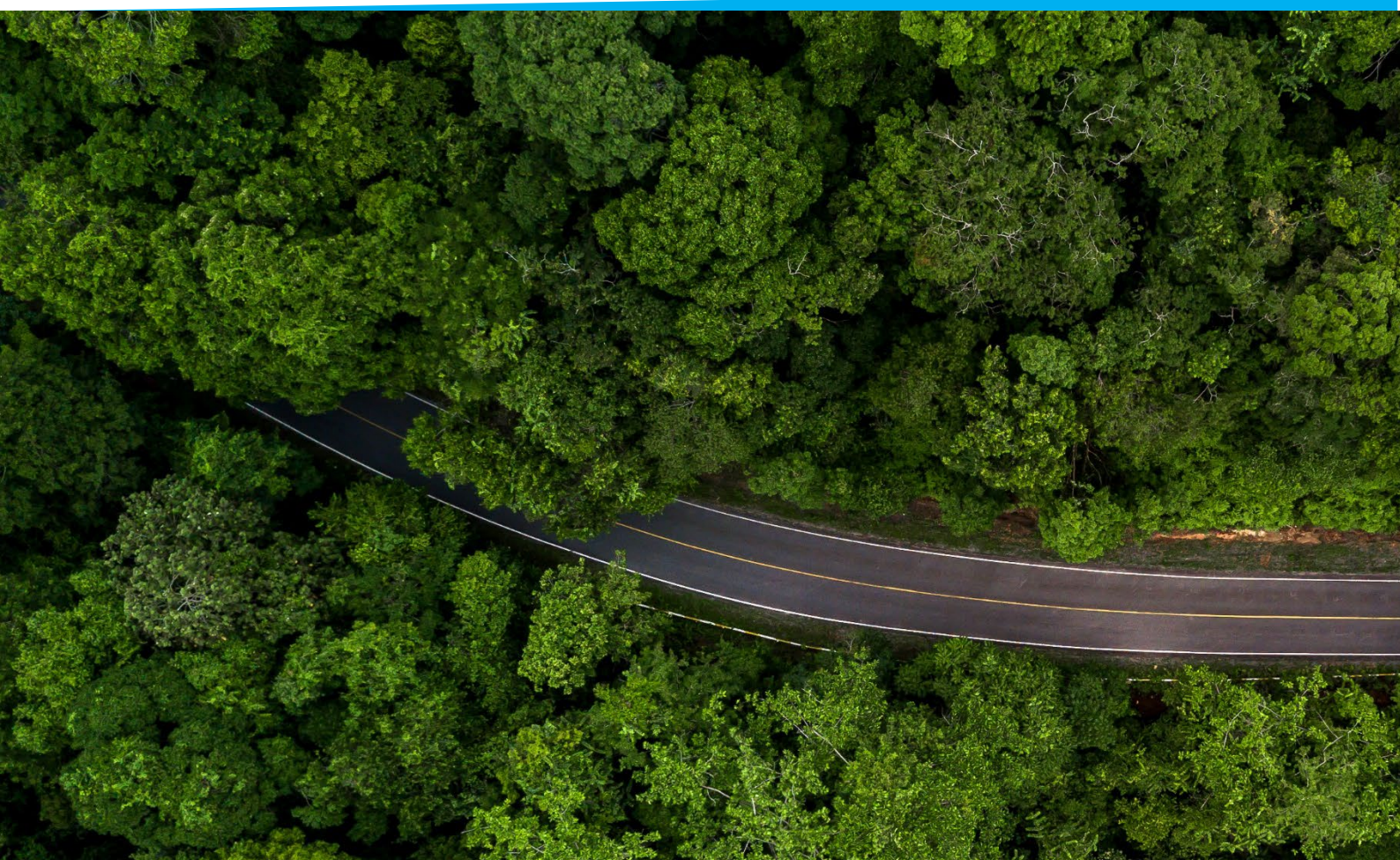


Table des matières

Partie 1 - Contexte	3
1.1. Contexte international et national	3
1.2. Contexte Magellan Partners.....	4
1.3. Objectifs du Livre Blanc.....	7
Partie 2 – Plan de sobriété énergétique hiver 2022-2023	9
2.1. Démarche globale.....	9
2.2. Chauffage, Ventilation et Climatisation (CVC).....	10
2.3. Eclairage	11
2.4. Numérique	12
2.5. Mobilité.....	13
2.6. Communication	14
Partie 3 – Les responsables du Plan de sobriété énergétique	15

Partie 1 - Contexte

1.1. Contexte international et national

▪ La sobriété énergétique : une exigence de résilience structurelle

La sobriété énergétique répond à deux enjeux principaux :

1 – La lutte contre le dérèglement climatique : La consommation énergétique a des impacts directs sur les émissions de gaz à effet de serre et donc le réchauffement de notre système climatique. En effet, la combustion d'énergies fossiles est la première source d'émissions de gaz à effet de serre dans le monde.

2 – La prévention de pénuries et la souveraineté énergétique : sur le temps long, il nous faudra de plus en plus de ressources énergétiques et financières pour exploiter de nouveaux gisements d'énergie. La contradiction entre une demande énergétique exponentielle et des ressources finies exige une sobriété dès à présent afin de pas subir de pénuries brutales et assurer une résilience minimale de nos sociétés. Ces pénuries menacent également notre souveraineté et nous rendent plus vulnérables aux événements géopolitiques. Ainsi, la France importe près de 99 % de sa consommation d'énergies fossiles.

C'est pourquoi, avant même la crise ukrainienne, le gouvernement français avait déjà lancé **une Stratégie Nationale Bas Carbone** en 2020 qui prévoyait de **réduire de 40% la consommation d'énergie du pays d'ici 2050**. Cet objectif ambitieux a été fixé afin de respecter les engagements de neutralité carbone à 2050 issus des **Accords de Paris**. Il implique tous les secteurs d'activité et repose sur des équipements plus performants et l'adoption de modes de vie plus sobres et circulaires.

▪ La sobriété énergétique : une urgence conjoncturelle

Aujourd'hui, cet engagement de long terme est devenu une urgence pour l'Europe. En quelques mois, le conflit ukrainien a **entravé la capacité de l'UE à s'approvisionner en gaz**, à hauteur de 45% de ses importations. Economique, le gaz naturel est essentiel à la production d'électricité, aux usages résidentiels et industriels dans le mix énergétique européen. Le gaz est stratégique pour l'UE, à horizon 30 ans. Il est considéré comme une énergie de transition, d'abord parce que beaucoup moins carboné que d'autres énergies fossiles comme le charbon ; ensuite parce que pouvant, à termes, être partiellement remplacé par des nouveaux gaz, décarbonés.

En France, 15,5% du mix énergétique consommé repose sur du gaz. Cette dépendance est renforcée par la conjoncture française : les besoins de rénovation sur le parc nucléaire limitent les capacités de production électrique, et les impacts de la sécheresse réduisent les capacités de l'hydroélectricité. Les réserves françaises sont remplies à 95%, pour 28% de sa consommation annuelle. Ces 130TWh représentent 2/3 de la consommation hivernale des particuliers et des PME.

C'est dans ce contexte que le gouvernement français a invité les entreprises à l'automne 2022, à participer à l'effort national et réduire de 10% leur consommations énergétiques d'ici à 2024 (par rapport à 2019).

1.2. Contexte Magellan Partners

Magellan Partners est un Groupe de conseil en organisation, en management et ancré dans les technologies ; il est engagé dans le numérique responsable et la RSE (responsabilité sociétale des entreprises). Depuis 2 ans, le Groupe a entamé une stratégie développement durable ambitieuse reposant sur la mesure de nos performances RSE, l'action et la sensibilisation de nos collaborateurs et partenaires. De nombreuses actions ont déjà été engagées : mesure de l'empreinte environnementale numérique, Bilan Carbone®, diagnostic de mobilités, acculturation des collaborateurs au numérique responsable (plus d'informations sur notre [Rapport extra-financier 2021](#)).

La demande du gouvernement s'inscrit dans la continuité de notre politique RSE et toutes les forces vives de Magellan Partners ont été mobilisées pour établir un Plan de sobriété énergétique ambitieux au niveau global et adapté aux contextes de chaque site et entité du Groupe. Il se fera en deux temps :

- › 1^{er} temps : un livre blanc (ce document) visant à déployer des actions court terme « *quick wins* » sur les 12 entités (entreprises) du Groupe et 24 bâtiments sur 18 villes. C'est une initiative sans précédent à l'échelle du Groupe.
- › 2^{ème} temps : implémentation d'une stratégie climat et sobriété long terme.



DECOUVREZ NOTRE POLITIQUE RSE SUR NOTRE SITE !

› [En savoir plus](#)

LA VISION DE DIDIER ZEITOUN

Président de Magellan Partners



Magellan Partners a toujours cru à une nouvelle définition de l'entreprise, consciente de son impact sur le monde et force positive pour la société et la planète. C'est pourquoi, en tant qu'entreprise citoyenne, nous avons rapidement rejoint la mobilisation collective des entreprises engagées pour plus de sobriété énergétique.

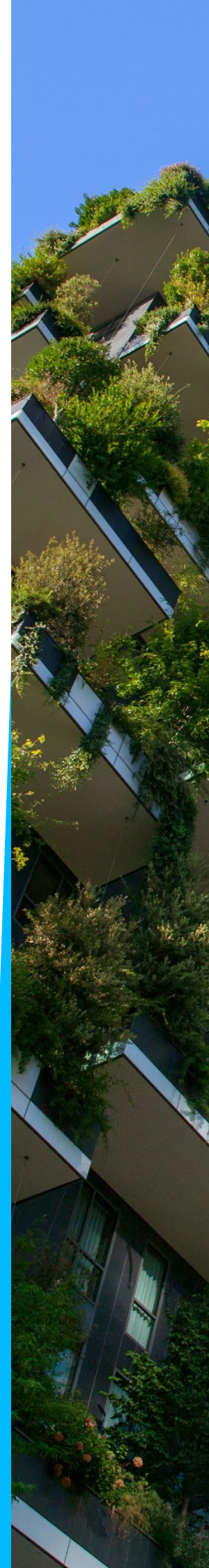
Cet engagement, visant à réduire nos consommations de 10% d'ici 2024, est aujourd'hui totalement intégré à notre stratégie de développement. Nous avons ainsi développé un Plan de sobriété

énergétique à l'échelle du groupe : couvrant l'ensemble des 12 entités soit 24 bâtiments répartis dans 18 villes en France et près de 2 000 collaborateurs.

Notre expérience dans le conseil et l'accompagnement des grands acteurs de l'Energie, nous permet d'aborder ce défi majeur au sein même de notre groupe et auprès de nos clients. On ne peut améliorer que ce qu'on peut mesurer : ce positionnement implique de maîtriser et opérer les données, qui deviennent un asset central de la sobriété énergétique.

C'est dans cette démarche qu'au-delà d'un plan de sobriété énergétique interne, nous travaillons à la mise en place d'outils de mesures et d'offres d'accompagnement spécifiques pour nos clients.

Je nous souhaite, ensemble, une pleine réussite dans l'aboutissement de ce plan !



L'EDITO DE KARIM CHERIF

Sponsor RSE de Magellan Partners



Face aux enjeux géopolitiques, économiques et à l'accélération du changement climatique, la sobriété énergétique devient une priorité indiscutable. Les entreprises ont un devoir critique de leur impact.

Magellan Partners a depuis longtemps conscience de ces enjeux et a développé une politique RSE ambitieuse. Pour l'environnement, le groupe s'engage à agir à travers trois axes forts : la mesure et l'amélioration de son empreinte environnementale, la sensibilisation de nos collaborateurs aux enjeux environnementaux et la construction de solutions durables en interne et pour nos clients.

Dresser le bilan environnemental numérique avec un outil développé en interne, réaliser le bilan carbone du groupe, systématiser le tri des déchets de bureau, favoriser le réemploi de nos déchets électriques et électroniques, réduire l'impact de nos transports, développer une culture du numérique responsable, participer à la préservation de la biodiversité... autant de défis que nous poursuivons, auquel s'ajoute désormais celui de la sobriété énergétique.

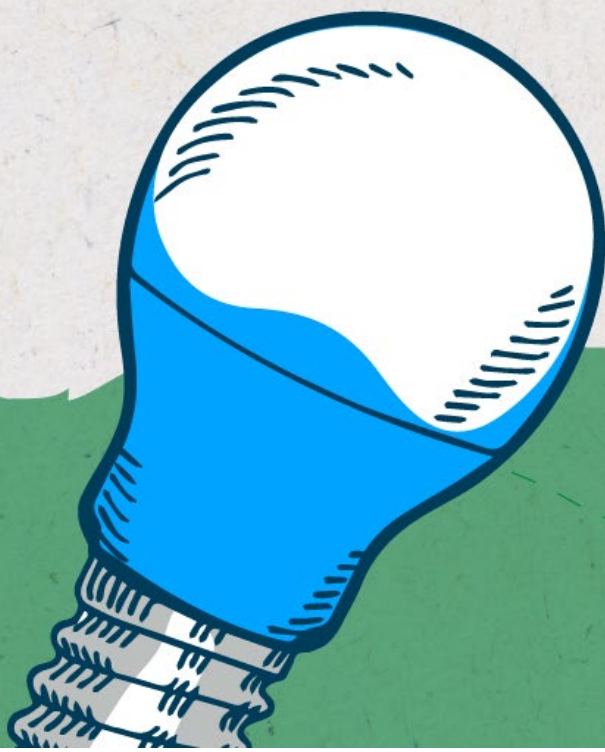
Nous avons à cœur de mobiliser toutes les forces vives du Groupe, et en particulier nos collaborateurs, pour répondre à ces enjeux communs !

1.3. Objectifs du Livre Blanc

- › Réduire de 10% nos consommations énergétiques en 2 ans (horizon 2024, données de référence 2019) et de 40% d'ici à 2050.
- › Optimiser nos consommations énergétiques par des actions « *quick wins* » d'ici à cet hiver.



SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : Magellan Partners s'engage !



1 objectif
Réduire nos consommations
énergétiques de
10% d'ici à 2024

■ **Grandes thématiques**



ECLAIRAGE



**CHAUFFAGE &
CLIMATISATION**



NUMERIQUE



**RENOVATION
ENERGETIQUE
DES BATIMENTS**



MOBILITES

Partie 2 – Plan de sobriété énergétique hiver 2022-2023

2.1. Démarche globale

▪ Deux démarches simultanées : l'action et la mesure

La mesure de notre performance énergétique est un élément clé du plan de sobriété. Les référents sites auront pour tâche de récupérer les consommations énergétiques de l'ensemble des sites du Groupe depuis 2019. Cette collecte de données nous permettra de mieux comprendre nos consommations énergétiques, d'identifier les sources d'économies et de mesurer l'efficacité de nos actions, en gardant l'objectif de 10% au niveau du Groupe d'ici à 2024. Afin de ne pas attendre la collecte et la fiabilisation des données pour agir, nous avons décidé de mener les actions et la mesure de manière simultanée.

▪ Deux grands types d'actions à déployer

Ce livre blanc expose un corpus d'actions rapides proposées par le Groupe Magellan Partners à ses entités et ses sites (agences). Ces actions ont été choisies pour répondre à nos objectifs de sobriété énergétique et sont catégorisées selon les thématiques prioritaires mises en avant par le gouvernement français. On distingue deux grands types d'actions :

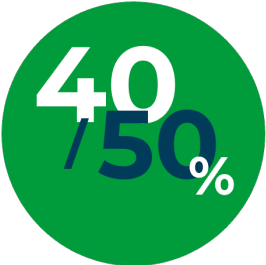
1 - LES ACTIONS COMMUNES

Ces actions répondent à trois exigences : elles sont efficaces, facilement actionnables et peu chères. Elles pourront donc être déployées sur tous les sites et toutes les entités du Groupe Magellan Partners dès la publication du livre blanc.

2 - LES ACTIONS SPECIFIQUES

Les autres actions du livre blanc sont proposées à tous les sites. Sous validation de l'ambassadeur entité, chaque référent site aura la latitude de choisir quelles actions mettre en place en fonction du contexte de son site : caractéristiques (m², effectifs sur site, location/propriété, lieu...), maturité énergétique actuelle, marge de manœuvre et opportunités. Ces actions spécifiques seront déployées par « lot », ou groupement de sites.

2.2. Chauffage, Ventilation et Climatisation (CVC)



De la consommation énergétique des bâtiments de bureaux est due à la CVC.

Cette thématique représente le plus gros levier de gain pour atteindre l'objectif de 10% d'économies d'énergies du Plan de Sobriété avec plusieurs actions issues du plan national. Il est important de porter considération aux spécificités du site (type de chauffage, marge de manœuvre vis-à-vis du gestionnaire/bailleur) pour les actions ci-dessous.

1 - LES ACTIONS COMMUNES

- Je souhaite ajuster les seuils d'activation du conditionnement d'air (CVC) dans mes locaux en fonction des nouvelles préconisations gouvernementales
 - [Hiver] 19°C en occupation, 16°C hors occupation et 8°C Hors occupation >48h
 - [Été] 26°C en occupation
- Je souhaite (re)paramétrer la période de chauffage de mon bâtiment entre le 1 Novembre et 1^{er} Avril, sauf si les températures intérieures ressenties sont <19°C
- Je souhaite éteindre ou réduire la température de l'eau chaude sanitaire dans les bureaux (55°C suffisent amplement)

2 - LES ACTIONS SPECIFIQUES

Adapter la CVC aux usages et au bâtiment

- Je souhaite réduire les dissipations thermiques perdues par les fenêtres en : (1) installant du double vitrage ou (2) posant du film occultant (Isolation thermique et/ou occultante)
- Je souhaite adapter les demandes en CVC en fonction de mon espace (Ex : besoins de CVC différents entre une cafétéria, un plateau de bureaux, les WC ...)
- Je souhaite faire afficher sur un capteur la température actuelle de mes espaces pour sensibiliser les collaborateurs

2.3. Eclairage



De la consommation
énergétique des bâtiments de
bureaux est due à l'éclairage.

L'éclairage est un poste qui comprend :

- des actions efficaces et faciles à mettre en œuvre, comme l'installation de lampes basse consommation
- et des actions plus complexes d'adaptation de l'éclairage en fonction des usages et de sensibilisation des collaborateurs.

Elle doit être réalisée en lien avec le gestionnaire/bailleur.

1 - LES ACTIONS COMMUNES

Mieux gérer l'éclairage hors utilisation

- › Je souhaite une solution d'extinction générale de l'éclairage intérieur en fin de journée et le weekend tout en conservant la possibilité de le rallumer manuellement
- › Je souhaite réduire l'intensité voir éteindre l'éclairage nocturne (bâtiminaire ou publicitaire)

2 - LES ACTIONS SPECIFIQUES

Adapter l'éclairage aux usages :

- › Je souhaite installer des capteurs de présence dans les salles de "passages" (couloirs, WC, Cafétéria, imprimante, salle serveur, local technique ...)
- › Je souhaite régler l'intensité lumineuse intérieure en fonction de l'utilisation de l'espace (ex : grande luminosité pour les cafétérias et les open-spaces, plus faible dans les WCs...)
- › Je souhaite ajuster l'intensité lumineuse de mon éclairage intérieur en fonction de la lumière naturelle extérieure
- › Je souhaite optimiser les placements des postes de travail de mes plateaux de bureaux pour profiter au maximum de la lumière naturelle tout en conservant un niveau de luminosité convenable par rapport aux normes de la médecine du travail.

Baisser sa consommation d'éclairage :

- › Je souhaite faire auditer mes éclairages (Etape 1) et remplacer les éclairages énergivores (néons, lampes halogènes) par des lampes basse consommation (LED) (Etape 2)

2.4. Numérique



De la consommation
énergétique des bâtiments de
bureaux est due au numérique.

Cette thématique comprend deux thématiques :

- diminuer la consommation énergétique de nos équipements et services IT en paramétrant : les climatisations des salles serveurs, la veille et l'extinction des équipements, et en paramétrant nos outils collaboratifs
- sensibiliser nos collaborateurs et clients sur les bonnes pratiques de numérique responsable

1 - LES ACTIONS COMMUNES

- › Je souhaite optimiser la performance énergétique de mes salles serveurs et locaux techniques en augmentant la température de climatisation à 23°C
- › Je souhaite recadrer les activités numériques énergivores aux heures creuses de consommation énergétique du réseau – *mises à jour, synchronisation ...*

Acculturation Groupe au numérique responsable :

- › Je souhaite développer et partager le guide du consultant numérique responsable
- › Je souhaite créer un module d'e-learning sur les bonnes pratiques numérique responsable
- › Je souhaite lancer une grande opération de nettoyage de données
- › Je souhaite partager ces bonnes pratiques dans le cadre de missions clients

2 - LES ACTIONS SPECIFIQUES

- › Je souhaite paramétrer notre parc informatique et nos outils collaboratifs pour optimiser nos consommations énergétiques
- › Je souhaite paramétrer la veille des équipements informatique (ordinateurs, écrans, télévisions, distributeurs de boissons...) aux horaires ouverts et les éteindre aux horaires hors occupation
- › Je souhaite recevoir une alerte lorsque mon ordinateur est chargé à 100%

- › Je souhaite paramétrer la veille des systèmes Audio-Visuels des espaces collaboratifs (ordinateur & écran – hors tablette) afin qu'ils soient allumés uniquement en utilisation
- › Je souhaite imposer la mise en veille automatique des photocopieurs au bout de 5 minutes d'inutilisation et l'arrêt hors occupation
- › Je souhaite que les écrans mis à disposition soient réglés avec une luminosité réduite tout en respectant les prérogatives de luminosités de la médecine du travail

2.5. Mobilité



29% de la consommation
d'énergie en France est due au
secteur des transports

Le secteur des transports est particulièrement consommateur d'énergies et fait partie des priorités du plan de sobriété du gouvernement.

Les entreprises ont un rôle important sur ce périmètre : limiter les transports en avion lors des déplacements professionnels, réduire les consommations de carburants des véhicules de fonction, inciter les collaborateurs à l'emploi de mobilités douces.

1 - LES ACTIONS COMMUNES

- › Je souhaite systématiser le train plutôt que l'avion pour les trajets allers inférieurs à 4h par voie ferroviaire (ou inférieur à six heures de trajet aller-retour si le déplacement se fait dans la même journée), sauf cas exceptionnel
- › Je souhaite sensibiliser les collaborateurs sur les bienfaits des mobilités douces

2 - LES ACTIONS SPECIFIQUES

- › Je souhaite faire installer par les propriétaires des bâtiments que nous louons des infrastructures encourageant des déplacements alternatifs à la voiture thermique : stationnements sécurisés pour les vélos, bornes de recharge pour les voitures électriques sur les parkings
- › Je souhaite encourager le recours à la visioconférence, aux formations, à distance et aux événements hybrides pour limiter les déplacements.

2.6. Communication

1 – JE COMMUNIQUE EN INTERNE

Je souhaite communiquer en interne sur le plan d'action de Magellan Partners afin de sensibiliser le plus grand nombre aux enjeux à venir.

Une communication à destination de nos collaborateurs dans un premier temps ...

- › Des campagnes de sensibilisation aux éco-gestes et bonnes pratiques d'économies d'énergie à travers des campagnes d'affichages, des infographies et des livrables mis à disposition en interne à l'ensemble des collaborateurs, via leur outil interne, l'intranet.
- › Des campagnes de communication mensuelle, par mail, afin de communiquer sur l'état d'avancement des projets en cours. Ce mail sera également l'occasion de donner l'ensemble des liens et des documents utiles aux collaborateurs pour qu'ils puissent agir, eux aussi, à leur échelle.
- › Des réunions d'information mensuelles pour permettre aux collaborateurs de poser des questions aux équipes de direction autour du sujet de la sobriété énergétique.
- › Je fais intervenir les collaborateurs qui le souhaitent au comité de pilotage.
- › Je propose des formations internes et webinars afin de sensibiliser les collaborateurs sur des nouvelles pratiques du numérique responsable et d'économies d'énergie

Puis à destination de nos clients :

- › Les collaborateurs seront sensibilisés aux bonnes pratiques d'économie d'énergie et de numérique responsable pour les appliquer dans leur mission et transmettre leur connaissance auprès de l'ensemble de nos clients.

2 – JE COMMUNIQUE EN EXTERNE

Je souhaite communiquer en externe du plan d'action de Magellan Partners pour sensibiliser l'ensemble de nos partenaires.

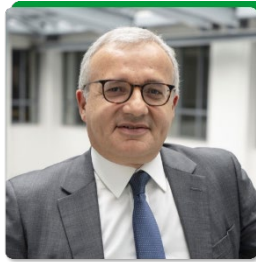
Je communique sur le plan de sobriété à travers différents types :

- › De contenus : affichages, sondages, mèmes, GIF, etc.
- › De canaux de communication : Site web, LinkedIn, Twitter, Instagram



Partie 3 – Les responsables du Plan de sobriété énergétique

Stratégie Groupe



Didier Zeitoun

Président de Magellan Partners



Karim Cherif

Sponsor RSE de
Magellan Partners

Pilotage



Angèle Latil-Flamme

Responsable RSE Environnement
de Magellan Partners

angele.latilflamme@magellan-consulting.eu



Bastien Vaillant

Consultant Energie, Utilities,
Télécoms et Industries

bastien.vaillant@magellan-consulting.eu



Think
Create
Digitize